



## **REGLEMENT**

### **Randonnée motorisée « LA RAND'AUREC »**

### **Samedi 21 Avril 2018**

La section Moto Club de la MJC d'Aurec sur Loire organise sa randonnée moto enduro au départ du village le Samedi 21 Avril 2018.

Trajet d'environ 120 kms en deux boucles.

#### **Déroulement de la journée :**

- 7h30 – 8h30 : contrôles administratifs et café d'accueil,
- 8h30 – 9h30 : départs pour la première boucle
- 12h00 – 13h30 : repas des pilotes à la salle des fêtes
- 14h00 : départs pour la deuxième boucle

#### **Inscriptions :**

Cette année, nous limitons volontairement le nombre de participants à 50. Les inscriptions se feront dans l'ordre de réception des courriers complets, correctement remplis, avec le règlement.

Le montant de l'engagement est de **50 €**, il comprend la randonnée, le café d'accueil, le repas de midi et une surprise.

Le règlement sera encaissé dès l'inscription et aucun remboursement ne pourra être effectué sans la présence d'un certificat médical.

Pour vous inscrire, il suffit de renvoyer le bulletin d'inscription correctement rempli et signé avec le règlement (si par chèque à l'ordre de « Moto Club MJC les Sauvages ») à l'adresse suivante :

**MJC d'Aurec sur Loire**  
**Moto Club MJC « les Sauvages »**  
**Parc de la Liberté**  
**43110 AUREC SUR LOIRE**

Une fois votre inscription validée, vous recevrez un mail de confirmation avec les explications pour vous rendre sur le lieu de départ. **IL EST DONC IMPERATIF DE REMPLIR CORRECTEMENT ET LISIBLEMENT VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION** (en particulier l'adresse mail). **TOUTE ADRESSE MAIL ILLISIBLE NE SERA PAS PRISE EN COMPTE.** Merci de votre compréhension.

#### **Repas Auvergnat :**

Les repas des pilotes comprennent : Entrée / Plat Chaud / Fromage et Dessert / vin et café

#### **Pour nous joindre :**

Avant, pendant et après la randonnée :

06 37 68 92 05 ou 06 77 66 40 20 ou 06 69 91 26 32 ou [les.sauvages.aurec43@gmail.com](mailto:les.sauvages.aurec43@gmail.com)